



Votants : 79  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 30 mars 2018  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 10 avril 2018

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 9 avril 2018

### DEVELOPPEMENT DURABLE ET BIODIVERSITE – CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA CAN ET L'IFREE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ACT'E

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Anne-Lydie HOLTZ, Alain CHAUFFIER à Jean-Martial FREDON, Charles-Antoine CHAVIER à Romain DUPEYROU, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Fabrice DESCAMPS à Michel PAILLEY, Agnès JARRY à Sylvette RIMBAUD, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Guillaume JUIN à Jeanine BARBOTIN, Gérard LABORDERIE à Dany BREMAUD, Rabah LAICHOURE à Michel HALGAN, Jacqueline LEFEBVRE à Dominique SIX, Rose-Marie NIETO à Marc THEBAULT

#### **Titulaires absents suppléés :**

Gérard GIBAUT par Patrice VIAUD

#### **Titulaires absents :**

Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Carole BRUNETEAU, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents excusés :**

Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Fabrice DESCAMPS, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth MAILLARD, Rose-Marie NIETO

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20180409-C23-04-2018-DE  
Date de télétransmission : 12/04/2018  
Date de réception préfecture : 12/04/2018

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 9 AVRIL 2018**

### **DEVELOPPEMENT DURABLE ET BIODIVERSITE – CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA CAN ET L'IFREE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ACT'E**

Madame **Dany BREMAUD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe pour objectif d'atteindre un niveau de performance énergétique conforme aux normes « bâtiment basse consommation » pour l'ensemble du parc de logements d'ici 2050.

Opérationnel depuis le 1er juillet 2015, le dispositif de la plateforme de rénovation ACT'e, mené en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais et la Communauté de Communes du Thouarsais, sous la coordination du Conseil Départemental des Deux-Sèvres, vise à soutenir la rénovation énergétique performante des logements à travers la mobilisation des professionnels et l'accompagnement des particuliers. Ce dispositif est soutenu financièrement par l'ADEME à hauteur de 200 000 € maximum sur 3 ans pour la CAN (aide proportionnelle au nombre d'habitants du territoire).

Par délibération du 21 décembre 2017, la CAN s'est engagée à poursuivre la dynamique favorisant la rénovation énergétique de l'habitat de son territoire en approuvant la reconduction du dispositif ACT'e pour 3 ans.

Sur cette nouvelle période (2018-2020), il est nécessaire de maintenir une gouvernance partagée permettant l'engagement de chacun des partenaires. Il est aussi important d'assurer la montée en compétence des chefs de projets et conseillers rénovation pour assurer un accompagnement efficace des particuliers.

L'IFREE (Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement) est partenaire du dispositif ACT'e en Bressuirais Niortais Thouarsais depuis 2016.

Dans ce cadre, et conformément à la mise en œuvre du programme régional de l'efficacité énergétique s'appuyant sur le réseau des plateformes territoriales de la rénovation énergétique et incitant les territoires à s'appuyer sur le tissu associatif compétent dans les domaines de l'énergie et de l'habitat, il est proposé de mener, sur une année, une collaboration avec l'IFREE pour faire monter en compétence les conseillers et chefs de projet et renforcer l'ouverture de la plateforme vers les acteurs de son territoire (artisans, agences immobilières, banques, bureaux d'étude, maîtres d'œuvres, organisations professionnelles et institutionnelles...).

Cette collaboration s'inscrit dans la continuité du travail partenarial engagé de janvier 2016 à décembre 2017 entre l'IFREE et la plateforme ACT'e.

Une convention d'objectifs sur un an, annexée à la présente délibération, définit les missions confiées à l'IFREE :

- Mission relative à l'accompagnement du changement de pratiques des particuliers par les conseillers énergie de la plateforme
- Appui de la plateforme ACT'e dans l'élaboration du nouveau programme d'actions dans une démarche de co-construction avec les partenaires (institutionnels et professionnels)

Le même type de convention est signé entre la Communauté de Communes du Thouarsais et l'IFREE et entre la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais et l'IFREE.

Le coût total de la prestation s'élève à 14 925 € HT, avec une répartition entre les 3 EPCI, proportionnelle au montant de la subvention attribuée par l'ADEME à chacune (50% CAN, 25% CCT, 25% Agglo2b).

Le montant à acquitter par la CAN est de 7 462,50 € HT.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la convention d'objectifs jointe en annexe,
- Autoriser le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à la signer ainsi que tous documents afférents à sa mise en œuvre,
- Autoriser le versement de la somme de 7 462,50 € à l'IFREE dans les conditions prévues dans la convention.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 79  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Dany BREMAUD**

**Vice-Présidente Déléguée**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20180409-C23-04-2018-DE  
Date de télétransmission : 12/04/2018  
Date de réception préfecture : 12/04/2018